

Communiqué de presse

Février 2023

La Bourgogne-Franche-Comté lauréate des Victoires des **acteurspublics** pour sa "Feuille de route pour la mutation de la filière automobile"

Le mercredi 8 février 2023, à l'Assemblée Nationale (Paris 7^{ème}), la Bourgogne-Franche-Comté s'est vu décerner un trophée à l'occasion de l'édition 2023 des Victoires des Acteurs publics, en présence d'Anne Coste de Champeron, secrétaire générale pour les affaires régionales de Bourgogne-Franche-Comté représentant Franck Robine, Préfet de Région et Jean-Claude Lagrange, représentant Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, et Président de l'Agence Economique Régionale de BFC.

La région Bourgogne-Franche-Comté s'est vu remettre la **Victoire du Service** pour le projet "Feuille de route pour la mutation de la filière automobile".

L'industrie automobile, confrontée à de profondes mutations, nécessitait un accompagnement spécifique. C'est dans ce contexte que la « Feuille de route pour la mutation de la filière automobile 2022-2024 » a été mise en oeuvre début 2022 par l'Etat et la Région en Bourgogne-Franche-Comté avec pour objectifs de maintenir l'emploi, adapter les compétences et accompagner les entreprises de la filière vers des marchés d'avenir. En adoptant cette feuille de route dédiée à la filière automobile en janvier 2022, les deux partenaires entendent répondre aux enjeux de maintien de l'emploi dans les territoires et à l'adaptation des compétences, en cohérence avec leurs engagements en matière de transition écologique et énergétique.

La « Feuille de route pour la mutation de la filière automobile 2022-2024 » s'articule autour de six axes :

1. Création d'une force d'intervention mutations automobiles (FIMA) par l'Etat et la Région
2. Anticipation et accompagnement des mutations de l'emploi grâce à un renforcement des aides de la Région avec une forte implication de l'Etat et des territoires, en matière d'ingénierie avec les branches professionnelles afin d'identifier en permanence les besoins des entreprises et des territoires dans le domaine industriel
3. Coopération entre tous les acteurs engagés : Etat, Région, intercommunalités, autres Régions, consulaires et partenaires privés
4. Accompagnement des actifs et des territoires par l'orientation, la reconversion et la formation : l'Etat et la Région s'engagent à accompagner les territoires dans la recherche de solutions territoriales aux problématiques d'emploi et de compétences, avec un appui au niveau de l'ingénierie et de l'investissement.
5. Consolidation des entreprises : les sous-traitants automobiles ont été fragilisés ces trois dernières années. L'objectif est donc aussi de les aider à se consolider pour envisager des plans stratégiques de moyen terme (aides aux entreprises fragilisées, aides à la modernisation et à l'amélioration de la compétitivité des entreprises, soutien d'actions collectives visant la coopération entre donneurs d'ordre et sous-traitants).
6. Accompagnement des entreprises vers des marchés d'avenir.

Ancrée historiquement dans la région, la filière automobile fait partie de l'ADN de la Bourgogne-Franche-Comté : elle emploie près de 45 000 salariés dans plus de 350 entreprises en Bourgogne-Franche-Comté et représente 5,1 % de l'emploi salarié régional, et près du tiers de l'emploi industriel. Le secteur fait face depuis plusieurs années à un double enjeu de compétitivité et de mutations. Les volumes de production et d'achat de véhicules ont fortement chuté et l'Europe a décidé une transition rapide vers la propulsion électrique qui bouleverse encore un peu plus la filière : les entreprises doivent changer de technologie, augmenter leurs gains de productivité et transformer leur outil industriel.



La Bourgogne-Franche-Comté lauréate des Victoires des Acteurs publics pour sa "Feuille de route pour la mutation de la filière automobile".

Chaque année, sous le haut patronage de la présidence de l'Assemblée Nationale, « Acteurs publics » décerne les Victoires des acteurs publics aux meilleures initiatives observées durant l'année dans les trois fonctions publiques afin d'honorer celles et ceux qui, sur le terrain, agissent en faveur d'un service public de qualité.

Parmi les 12 nominés sélectionnés par la rédaction d'Acteurs publics, le jury décerne quatre Victoires des acteurs publics :

La Victoire de l'Organisation

La Victoire de l'Innovation

La Victoire du Service (décernée à notre région)

La Victoire du Management

Quelques chiffres

La filière automobile en Bourgogne-Franche-Comté

- plus de 350 établissements,
- 45 000 salariés hors intérim soit 5,1 % de l'emploi salarié régional,
- près du tiers de l'emploi industriel,
- Jusqu'à 9 300 intérimaires (en 2017)

Bilan de la feuille de route automobile

- 129 visites d'entreprises avaient été réalisées, fin décembre 2022
- 14 entreprises retenues sur l'appel à projets automobile de « France 2030 », pour un montant global de 12 M€.
- 28 entreprises aidées cette année, pour un montant global de 5,6 M€

Côté Etat

14 lauréats ont été retenus en Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de l'appel à projets France 2030 « Diversification des sous-traitants de la filière automobile » destiné à atteindre l'objectif fixé par le Président de la République de produire, en France, 2 millions de véhicules électriques en 2030. Cela représente un montant d'aide de plus de **12 millions d'euros pour 60,6 millions d'euros d'investissements productifs.**

=> 2 entreprises en Côte-d'Or, 5 dans le Jura, 4 dans le Doubs, 1 en Haute-Saône, 1 dans la Nièvre et 1 dans le Territoire de Belfort. (Voir communiqués des 26 septembre et 19 décembre 2022).

Côté Région

La Région a financé 2 nouvelles actions collectives du Pôle Véhicule du Futur.

ELECTRIFIED

La Région a attribué une subvention de 176 340 € (novembre 2022) au Pôle véhicule du Futur pour son action collective ELECTRIFIED dédiée à l'accompagnement des acteurs de la filière automobile pour un écosystème territorial au service de la chaîne de valeur autour de l'électrification (CP du 25 Novembre 2022).

L'action, qui se déroule sur 2 ans (2023-2024), vise à mieux connaître et faire connaître la chaîne de valeur électrification, identifier les opportunités de transformation des entreprises sur les marchés porteurs, organiser des rencontres et réaliser des accompagnements individuels approfondis.

DECARB FIL AUTO

La Région a attribué une subvention de 99 800 € (juin 2022) au Pôle véhicule du Futur pour son action collective DECARB FIL AUTO dédiée à l'accompagnement à la décarbonation de la filière.

Feuille de route Région – Bilan 2022	Aides
Développement des PME - Subvention	3 807 302 €
Développement des PME – Avance remboursable	50 000 €
FRI - Subvention	1 581 000 €
FRI – Avance remboursable	158 000 €
AMO multi attributaire Conseil	300 000 €
Qualification des demandeurs d'emploi	5 292 844
PVF - Décarbonation	99 800 €
PVF – Soutien au pôle de compétitivité	371 585 €
PVF – Electrified BFC	176 340 €
Total	11 836 871 €



LES VICTOIRES DES ACTEURS PUBLICS

acteurspublics

Chaque année, à l'Assemblée nationale sous le haut patronage de la présidence de l'Assemblée nationale, « Acteurs publics » décerne les Victoires des acteurs publics aux meilleures initiatives observées durant l'année dans les trois fonctions publiques afin d'honorer celles et ceux qui, sur le terrain, agissent en faveur d'un service public de qualité.

Parmi les 12 nominés sélectionnés par la rédaction d'Acteurs publics, le jury décerne quatre Victoires des acteurs publics :

- La Victoire de l'Organisation
- La Victoire de l'Innovation
- La Victoire du Service
- La Victoire du Management

Une cérémonie placée sous le haut patronage de la présidente de l'Assemblée Nationale, Madame Yaël Braun-Pivet

